

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité	Date du scrutin
Sainte-Anne-du-Lac	2025 11 02
	Année Mois Jour

Je, Marilyne Melançon, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

Annie Bilodeau
Prénom Nom

☒ a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

☐ est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

☐ mairesse ou maire

☒ conseillère ou conseiller

1

Arrondissement, district, quartier ou poste (nom ou numéro)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

8, rang 9	Sainte-Anne-du-Lac	J0W 1V0
Numéro et nom de voie	App. Municipalité	Code postal

SIGNATURE



Présidente ou président d'élection

2025-11-07

Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité	Date du scrutin						
<u>Sainte-Anne-du-Lac</u>	<table><tr><td>2025</td><td>11</td><td>02</td></tr><tr><td>Année</td><td>Mois</td><td>Jour</td></tr></table>	2025	11	02	Année	Mois	Jour
2025	11	02					
Année	Mois	Jour					

Je, Marilyne Melançon, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

Lise Lapointe
Prénom Nom

☒ a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

☐ est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

☒ mairesse ou maire

☐ conseillère ou conseiller

Arrondissement, district, quartier ou poste (nom ou numéro)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

<u>15-A, rue Saint-François-Xavier</u>	<u>Sainte-Anne-du-Lac</u>	<u>J0W 1V0</u>
Numéro et nom de voie	App. Municipalité	Code postal

SIGNATURE



Présidente ou président d'élection

2025-11-07

Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité

Sainte-Anne-du-Lac

Date du scrutin

2025 11 02

Année Mois Jour

Je, Marilyne Melançon, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

Alain Lecuyer
Prénom Nom

☒ a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

☐ est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

☐ mairesse ou maire

☒ conseillère ou conseiller

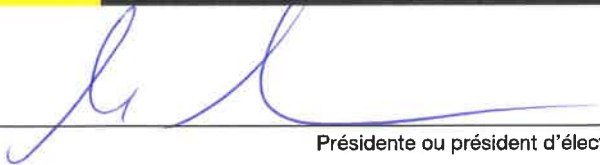
2

Arrondissement, district, quartier ou poste (nom ou numéro)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

21, chemin de la Rivière Tapani Sainte-Anne-du-Lac J0W 1V0
Numéro et nom de voie App. Municipalité Code postal

SIGNATURE



Présidente ou président d'élection

2025-11-07

Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité	Date du scrutin
Sainte-Anne-du-Lac	2025 11 02
	Année Mois Jour

Je, Marilyne Melançon, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

Mathieu Piché
Prénom Nom

☒ a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

☐ est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

☐ mairesse ou maire

☒ conseillère ou conseiller

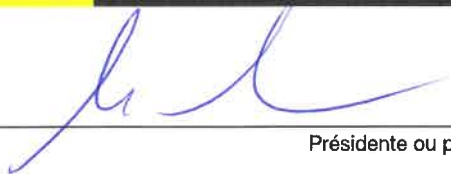
5

Arrondissement, district, quartier ou poste (nom ou numéro)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

148,cheminTour-du-Lac	Sainte-Anne-du-Lac	J0W 1V0
Numéro et nom de voie	App. Municipalité	Code postal

SIGNATURE



Présidente ou président d'élection

2025-11-07

Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité	Date du scrutin
Sainte-Anne-du-Lac	2025 11 02
	Année Mois Jour

Je, Marilyne Melançon, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

Martin Jr Cadieux
Prénom Nom

☒ a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

☐ est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

☐ mairesse ou maire

☒ conseillère ou conseiller

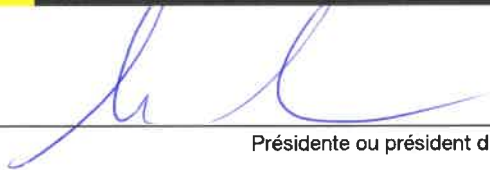
6

Arrondissement, district, quartier ou poste (nom ou numéro)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

44, route Sainte-Anne-du-Lac	Sainte-Anne-du-Lac	J0W 1V0
Numéro et nom de voie	App. Municipalité	Code postal

SIGNATURE



Présidente ou président d'élection

2025-11-07

Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.